



*Ministère de l'éducation nationale*

*Le Ministre*

*Paris, le* 04 JUIN 2013


Monsieur le Président,

Vous avez sollicité, pour l'association Les Petits débrouillards, l'agrément national en application des articles D. 551-1 et suivants du code de l'éducation, relatifs à l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Cette demande a été soumise à l'examen du conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public qui a émis un avis favorable lors de sa séance du 23 avril 2013.

J'ai décidé d'accorder l'agrément national à votre association, ainsi que son extension à ses structures régionales. Un arrêté signé en ce sens fera l'objet d'une mention au bulletin officiel de l'éducation nationale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Vincent PEILLON

Monsieur Jacques WEBER  
Président de l'association  
« Les Petits débrouillards »  
La Halle aux Cuir – 2 rue de la Clôture  
75 930 PARIS CEDEX 19

CHÉF CAB 2013